

Publié le 14 décembre 2021

SERGIES et Hydrocop retenus pour aménager 22 plans d'eau artificiels de soutien d'étiage

Établissement public territorial de bassin, l'Institution Adour, associée aux acteurs énergétiques des territoires, a publié un appel à manifestation d'intérêt (AMI) visant à valoriser et améliorer, via une production d'énergie renouvelable, la qualité de l'eau des 22 réservoirs de soutien d'étiage à vocation multiusage, dont elle assure la gestion. Les sociétés SERGIES et le Groupe Hydrocop réaliseront le développement et la mise en œuvre d'installations hydroélectriques et flotovoltaïques (photovoltaïque flottant). Beaucoup d'Epl participent à ce projet ambitieux.



Les réservoirs sont localisés sur quatre départements voisins, à savoir **le Gers, les Landes, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées**. Publié en juin 2020, l'AMI avait d'abord initié la démarche avec des partenaires déjà mobilisés sur les quatre départements, à savoir **le Syndicat d'Énergie du Gers, les sociétés d'économie mixte départementales Sem Enerlandes, Sem EnR64 et Sem Ha-Py Énergies ainsi que les outils régionaux, l'AREC d'Occitanie et Terra Energies**.

Un choix de groupement

En mars 2021, SERGIES, acteur public majeur de la production d'énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine, GASCOGNE ÉNERGIES SERVICES (à Aire-sur-l'Adour), ÉNERGIES SERVICES LANNEMEZAN et le Groupe Hydrocop,

4e producteur indépendant d'hydroélectricité en France, sont choisis en groupement. L'enjeu est de taille : **un seul tiers de la surface, recouvert de photovoltaïque flottant sur l'ensemble des sites (340 ha / 1020 ha), correspond aux besoins d'environ 245 000 habitants.** La mise en service des installations est prévue de manière échelonnée jusqu'en 2030. L'hydroélectricité représente un potentiel d'environ 10 projets. Leur mise en service prévisionnelle est prévue d'ici à 2024.

Oxygénation, évaporation, refroidissement

Les retenues d'eau servent à la régulation des flux d'eau du bassin de l'Adour. Ces surfaces sont exposées au réchauffement climatique qui en dégrade la qualité. **Le projet doit améliorer la qualité de l'eau en oxygénant, refroidissant et limitant l'évaporation de cette ressource essentielle.** L'ensemble des projets à développer et à réaliser seront cofinancés à la fois par le groupement retenu et par les acteurs locaux à l'initiative du projet. **Pour Emmanuel Julien, Président du directoire de SERGIES** : « Émanation des collectivités locales de la Vienne, la proposition du Groupe SOREGIES a été établie en partageant les mêmes objectifs et les mêmes valeurs que l'Institution Adour et ses partenaires. C'est la convergence des objectifs stratégiques Energies Vienne 2030 et ADOUR 2050 »